

2011/4120 - Signature d'une convention d'application entre la Ville de Lyon et le Comité des Fêtes de Monplaisir pour l'installation d'une patinoire mobile en plein air sur la place Ambroise Courtois dans le 8e arrondissement de Lyon du 14 décembre 2011 au 4 janvier 2012 (Service Evènementiel et Animation) (BMO du 19/12/2011, p. 2654)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme DEHARO Marie-Françoise : Monsieur le Maire, chers Collègues, je profite de cette délibération sur l'installation d'une patinoire mobile sur la place Ambroise Courtois, pour souligner le travail et la dynamique du Comité des Fêtes de Monplaisir, qui œuvre toute l'année pour proposer aux habitants du 8^e mais plus largement de Lyon, des manifestations de qualité.

En 2011 :

- En avril, un dimanche à la campagne a attiré un grand nombre de visiteurs autour d'une vingtaine de stands de jeunes agriculteurs.
- Fin juin, dans le cadre de Tout l'monde dehors, Monplaisir aventure avec un vide-grenier, des jeux dans le parc de l'Institut Lumière et un repas de quartier en musique.
- Début septembre, le Forum des Associations, un peu pluvieux cette année.
- La Fête des Lumières, avec la distribution de 15.000 lumignons aux riverains de l'avenue des Frères Lumière, le portage des illuminations de l'avenue et de la place Ambroise Courtois.
- Le 8 décembre avec un spectacle qui, chaque année surprend par son originalité et sa qualité artistique et attire énormément de monde évalué à 15.000 spectateurs.
- La patinoire pour la deuxième édition et on souhaite qu'elle ait autant de succès que l'an dernier.

Merci donc au Comité des Fêtes, à Franck Lévy et à ses 50 bénévoles, et également aux services de la Ville, qui permettent ces événements. Une dynamique d'habitants aussi importante est à souligner et on aimerait la même dans tous les quartiers.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)